

Mantes-la-Jolie

magazine

manteslajolie.fr

24
Fév. 2024



Une crèche à la pointe en entrée de ville

SOCIAL
Le CCAS, un acteur
devenu essentiel

GRANDS PROJETS
Les travaux sur la place du
Marché au Blé commencent

CULTURE
Les rendez-vous
ciné-club au Chaplin

Suivez-nous

Facebook

@Ville de Mantes-la-Jolie

Twitter

@ManteslaJolie_

LinkedIn

Ville de Mantes-la-Jolie

Instagram

@mantes_la_jolie
pour taguer #majoliemantes

Vrai / Faux sur les réseaux

À propos des panneaux interdisant le nourrissage des pigeons :
« N'hésitez pas à mettre des panneaux en bords de Seine boulevard des cygnes car le nombre de personnes et les quantités de pains et graines déposées sont impensables ! »

VRAI : Plusieurs panneaux ont été apposés sur des lieux stratégiques dans la Ville (dalle du Val Fourré, square du Château, Île l'Aumône). En bordure du bassin d'aviron, il est vrai que la nourriture déposée par l'homme continue de proliférer. Ce qui est d'autant plus grave car de nombreuses espèces protégées vivent à cet endroit et peuvent attraper des maladies mortelles. En nourrissant ces oiseaux, vous vous faites plaisir, mais vous leur faites du mal.



Vu sur
@ManteslaJolie_

5 février CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le lundi 5 février à 19h. Elle sera retransmise en direct sur la chaîne YouTube de la Ville, puis en replay si vous l'avez ratée.

6 février BALADE THERMIQUE

Dans le cadre des semaines Renov&o portées par la CU GPS&O, l'association **Energies Solidaires** organise une balade thermique **mardi 6 février** à 19h à Mantes-la-Jolie. Parcourez les rues de la ville avec deux conseillers France Rénov équipés de caméras thermiques. Ils vous aideront à déceler les forces et faiblesses des logements et répondront à toutes vos questions sur la rénovation énergétique.

10 février DRONES LIGHT SHOW

Rendez-vous samedi 10 février 2024 pour un incroyable **spectacle de drones** qui illuminera le ciel à partir de 19h ! Au rythme d'une bande-son composée spécialement par Maxime Olsson, ce ne sera

pas moins de **200 drones équipés de LED** qui vous proposeront une expérience immersive unique pendant une quinzaine de minutes. Un rendez-vous à ne pas manquer aux frontières du réel, de la technologie et de l'imaginaire... Lueurs de Mantes vous réserve un dernier grand moment inoubliable.



UN CONCENTRÉ D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS !

Retrouvez la deuxième édition du tout nouvel Agenda culturel dans lequel un concentré d'événements incontournables dans l'ensemble des structures de la Ville de Mantes-la-Jolie vous y attend ! L'agenda est disponible dans les structures de la Ville : manteslajolie.fr



730 ❤️ Quand Mantes-la-Jolie se pare de son manteau blanc, vous ne cessez de liker ! Cela s'est une nouvelle fois vérifié grâce à la fine couche de neige venue recouvrir la Ville à la mi-janvier. Merci !

Retrouvez-nous sur @mantes_la_jolie
Partagez vos photos de la Ville avec le hashtag **#MaJolieMantes**

À découvrir sur manteslajolie.fr



DEMANDES
ÉTAT-CIVIL

Prenez un rendez-vous en ligne pour votre demande de carte d'identité ou passeport et bénéficiez d'un accueil personnalisé.



ANNUAIRE DES
ASSOCIATIONS

Retrouvez à l'aide de mots clés les contacts de toutes les associations culturelles, sportives, caritatives... qui font la richesse de la vie locale mantaise.



LA VILLE
RECRUTE

Découvrez en ligne toutes les offres d'emploi et de stages proposées par la Ville de Mantes-la-Jolie et postulez directement en envoyant CV et lettre de motivation.

Infos pratiques

Numéros de téléphone

Hôtel de Ville : **01 34 78 81 00**

Mairie de Gassicourt : **01 34 78 99 99**

Police environnement : **01 34 78 81 39**

Service Vie des quartiers : **01 34 78 97 86**

Sous-préfecture : **01 30 92 74 00**

Boutique Bus : **01 30 94 77 77**

Sotrema : **01 30 98 36 40**

Point Information Tourisme :

01 34 78 86 60

Police/Urgences : **17 ou 01 30 94 82 10**

Police municipale : **01 34 78 83 80**

Gendarmerie : **01 34 00 18 00**

Pompiers/Urgences : **18**

Hôpital/Urgences : **01 34 97 42 92**

Hôpital François-Quesnay :

01 34 97 40 00

Samu/Urgences : **15**

Horaires de l'Hôtel de Ville et des mairies de quartier

Quel que soit votre lieu de résidence, l'Hôtel de Ville et la mairie de quartier de Gassicourt vous accueillent, vous informent et vous orientent pour toutes vos démarches administratives.

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
- Le mardi, nocturne jusqu'à 19h uniquement à l'Hôtel de Ville.
- Le samedi de 9h à 12h.

Certaines démarches administratives nécessitent un rendez-vous

(par ex : le dépôt de dossiers de mariages). Pour en savoir plus :

01 34 78 81 00.

- **Hôtel de Ville** : 31, rue Gambetta.
- **Mairie de Gassicourt** : place Paul-Bert.



**la sécurité et
le cadre de vie
sont une priorité
de l'équipe
municipale**



Raphaël Cognet
Maire de Mantes-la-Jolie

Politique sociale : un souffle nouveau

Je vous l'ai dit, en 2024, la sécurité et le cadre de vie sont une priorité de l'équipe municipale. Dans le cadre de vie, j'inclus évidemment la qualité de vie, ce qui implique pour chaque Mantais un accès unique aux droits, un meilleur apprentissage de la langue française, un renforcement de notre programme de réussite éducative à l'attention de toutes les familles de tous les quartiers, une politique de santé et de prévention efficace et une modernisation de l'accompagnement des seniors, en luttant tout particulièrement contre leur isolement.

C'est justement ce que nous avons lancé très concrètement il y a 1 an avec le nouveau Centre Communal d'Action Sociale de Mantes-la-Jolie. L'ancien, datant des années 2000, ne correspondait plus aux attentes actuelles : beaucoup trop petit, il ne permettait pas la mise en place d'un accompagnement global. La nouvelle formule, mieux dimensionnée, et avec un budget conséquent de plus de 2 millions d'euros, permet enfin un meilleur accès aux droits des Mantais. Il s'agit donc d'une rupture totale avec les pratiques du passé : plus personne n'est laissée de côté.

Réformé très profondément, ce CCAS accueille dorénavant de nouvelles équipes dans des locaux qui vont être modernisés pour mieux accueillir les Mantais qui en ont besoin et améliorer ainsi leur cadre de vie.

Fraternité, solidarité et accompagnement, surtout durant ces périodes de crise, c'est ainsi que nous voyons la politique sociale à Mantes-la-Jolie.



Contactez et rencontrez votre Maire :

Hôtel de Ville • 31, rue Gambetta • B.P. 1600 • 78201 Mantes-la-Jolie Cedex mairie@manteslajolie.fr ☎ 01 34 78 81 00.
Permanences de M. le Maire : Vendredi 9 fév. à l'Hôtel de Ville | Vendredi 1^{er} mars à la Mairie de quartier de Gassicourt
Vendredi 8 mars à la Mairie de quartier du Val-Fourré (1 rue La Fontaine) | 14h > 16h (sans rendez-vous).

- 02 | CONNECTÉS
- 04 | À LA UNE
- 06 | COMMERCES
- 07 | SOLIDARITÉ
- 08 | FOCUS
- 10 | GRAND ANGLE
- 12 | DANS MA VILLE
- 18 | RENCONTRE
- 19 | ZOOM SUR
- 20 | AGENDA
- 22 | HISTOIRE & PATRIMOINE

Tri à la source des biodéchets : on vous dit tout

Déchets alimentaires, loi anti-gaspillage, compostage... tout et son contraire est dit sur l'obligation de trier les biodéchets au 1^{er} janvier 2024. Le point sur la situation.

Les habitants seront-ils obligés de trier leurs déchets alimentaires à partir du 1^{er} janvier 2024 ? **NON**. Les particuliers n'ont pas l'obligation de trier leurs biodéchets au 1^{er} janvier 2024. La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) demande que soit donnée la possibilité à tous les producteurs de déchets alimentaires - particuliers en habitat individuel ou collectif, entreprises, restaurateurs, administrations - de trier à la source leurs biodéchets, sans contrainte pour ceux-ci. Il incombe aux collectivités ayant pour compétence la gestion des déchets d'étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les biodéchets à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet est un déchet composé de matières organiques issues de ressources naturelles végétales ou animales. Il a la capacité de " *pourrir* ", c'est pourquoi on l'appelle également putrescible ou fermentescible. Il existe 2 formes de biodéchets : les déchets alimentaires : épiluchures, restes de repas ou de préparation de repas, produits périmés non consommés... les déchets végétaux : taille de haies, tonte de gazon, feuilles mortes, ligneux issus de l'élagage...

Pourquoi trier ses biodéchets ?

Car ils sont une ressource ! Selon le type de traitement, compostage ou méthanisation, ils peuvent soit contribuer au maintien de la fertilité des sols soit permettre la fabrication de gaz renouvelable !

Ainsi le tri à la source des biodéchets présente un triple avantage :

- L'amélioration du bilan carbone grâce une réduction du stockage et de la combustion des déchets ;
- La production de biogaz pour un usage local ou pour le réseau de gaz naturel ;
- L'amélioration de la qualité des sols, grâce à l'usage de cet engrais organique pour votre potager !

À ce jour, une large partie des biodéchets est encore incinérée et enfouie. Ces modes de traitements conduisent à des pollutions diverses et à un gaspillage de ressources.

**« Les biodéchets
sont une ressource :
il faut les trier »**



Biodéchets : les solutions proposées par GPS&O ?

GPS&O développe déjà des solutions de gestion de proximité pour favoriser, quand cela est possible, le tri des biodéchets (hors déchets d'origine animale) comme, par exemple, la distribution de composteurs individuels : composter constitue une excellente solution pour régler, dans un même effort, le tri à la source des biodéchets et leur traitement. C'est pourquoi, GPS&O a intensifié en 2023 ses opérations de vente de composteurs à prix réduit avec la distribution de près de 2000 unités. À partir de 2024, l'offre sera multipliée par trois avec 6000 composteurs. Les campagnes de distribution sont couplées à une initiation gratuite au compostage par un conseiller et la remise d'un guide des bonnes pratiques et d'un bio seau. Des composteurs partagés sont aussi proposés à l'habitat collectif. Les usagers ont accès en pied d'immeuble à des composteurs. La Communauté urbaine accompagne les copropriétaires / bailleurs et usagers pour la mise en place et le suivi. Il existe 96 sites de compostage partagé sur le territoire de la CU.

gpseo.fr/biodéchets

N° Infos déchets ☎ 01 30 33 90 00

Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

SOLIDARITÉ

Noël solidaire des commerçants

Durant la période des fêtes de fin d'année, les commerçants, adhérents ou non à l'association Cœur de Mantes ont récolté des objets. Au total, ce sont plus de 200 cadeaux, neufs ou en très bon état qui ont été remis au service pédiatrie de l'hôpital François-Quesnay Mantes-la-Jolie, ainsi qu'à la maison de retraite de l'hôpital.

INITIATIVE



Une balade illuminée

Le Collectif Vélo du Mantois s'est saisi de l'opportunité proposée par l'événement Lueurs de Mantes pour organiser sa première balade illuminée. Au programme, une heure de déambulation cyclable dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie, à la découverte des œuvres lumineuses. Les participants qui avaient répondu présents avaient préalablement illuminé leurs vélos, collant ainsi parfaitement au thème. Un moment agréable où chacun a même pu repartir avec un petit cadeau.

Pour contacter le

Collectif Vélo du Mantois :

✉ collectifvelodumantois@mailo.com

📍 **Collectif vélo du Mantois.**

COMMERCE



Du monde en ville !

Le trafic piéton enregistré par My Traffic (bornage des téléphones portables) montre une augmentation de la fréquentation de notre centre-ville de 13 % au mois de décembre 2023, soit 120 000 piétons de plus. Lueurs de Mantes a permis jusqu'à présent d'augmenter la visibilité des commerçants et les flux sur la fin de journée. Les premiers jours, certains commerçants ont vu leur chiffre d'affaires doubler et ils confirment que cela a permis d'amener de nouveaux clients. Globalement, les commerçants ont réalisé un chiffre d'affaires au moins aussi bon que l'an passé et ce, malgré l'inflation, et alors que les bars-restaurants accueillent en décembre 2022 un événement majeur : la Coupe du Monde de football.

CIVISME

Rentrer ses poubelles : un geste citoyen

Non, votre container jaune ou gris n'est pas un objet de décoration. Oui, lorsque vos déchets ont été collectés, vous êtes tenus de retirer ces mêmes containers de la rue. Ceci est un geste civique. Pourtant, de plus en plus de Mantais oublient leurs poubelles devant chez eux durant des semaines entières.

CADRE DE VIE

Jour J pour YAMI !



On vous a conté l'histoire d'Adrien Marty, ce jeune entrepreneur accompagné à Mantes-la-Jolie, qui travaille depuis plusieurs années sur une application qui va vous permettre de calculer vous-même votre bilan carbone et surtout, d'améliorer vos résultats. Yami – c'est le nom de l'application – est désormais disponible et téléchargeable sur Apple Store et Google Play. Ainsi, Yami va vous permettre de calculer votre bilan carbone grâce au simulateur basé sur nosgestesclimat.fr, de sélectionner, parmi des écogestes personnalisés à votre profil ceux que vous souhaitez mettre en place, de mesurer chaque jour l'impact carbone évité grâce à votre écogeste réalisé, de visualiser l'évolution au quotidien de votre bilan carbone et de comparer votre progression. En plus de tout cela, vous pourrez soutenir gratuitement des projets associatifs à impact grâce à la publicité solidaire et responsable.

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur Apple Store ou Google Play, et recherchez Yami.

Sécurité, propreté, animations : du mieux pour la dalle du Val Fourré

La création de l'association des commerçants du Centre commercial Mantes 2, présidée par Etienne Mendy crée du lien entre les commerçants et permet de mettre en œuvre de nouveaux projets.

Depuis la création de l'association des commerçants Mantes 2, les choses avancent sur la Dalle et autour. " Il était capital que cette association voie le jour ", reconnaît Natalie Aujay, adjointe au Maire en charge de la dynamisation commerciale et de l'événementiel. " À présent, nous parlons d'une seule voix. Les animations qui ont eu lieu en 2023 ont bien fonctionné, et cela crée une nouvelle dynamique. Aujourd'hui, 80 % des commerçants de la Dalle adhèrent à l'association ", explique à son tour Etienne Mendy, le président de l'association des commerçants du Val Fourré.

→ Alors que la demande était formulée depuis des années sans être suivie d'effet, la remise en lumière et le remplacement des spots défaillants sur la Dalle est en cours. La Ville prend en charge le domaine public et les commerçants via l'association travaillent avec le syndic de copropriété pour que la lumière revienne dans les parties privatives, à savoir tout ce qui se situe sous les auvents en béton. Le travail partenarial entre tous les acteurs est donc à présent en marche : Ville, Epamsa (Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval), l'Epfi (Etablissement public foncier d'Île-de-France), la Sotrema via GPS&O, le syndic de la copropriété et l'association des commerçants.

→ Côté propreté, les avancées sont également notoires. " Désormais, Val Service intervient de manière quotidienne sur la Dalle. Nous venons également de demander des passages supplémentaires en fin de marché, explique Nathalie Aujay. Dans le même temps, un courrier vient d'être adressé à l'ensemble des commerçants afin que chacun nous fasse parvenir son contrat d'enlèvement des déchets par un professionnel. Ces contrats sont obligatoires dès lors que l'on est commerçant pour les déchets organiques, les cartons, la récupération des huiles. Des contrats spécifiques existent aussi pour les bouchers ou les mécaniciens. "

Sur ce point, les commerçants adhérents à l'association peuvent bénéficier de tarifs négociés. D'autres réflexions sont en cours. Elles visent toutes les mêmes objectifs : améliorer la propreté sur et autour de la Dalle.

→ Améliorer sécurité et propreté permettent d'organiser des animations de manière plus systématique dans ce quartier central du Val Fourré. " En 2023, notre association, en lien avec la Ville a organisé plusieurs animations d'envergure : la mise en peinture du mobilier urbain avec les Centres de Vie Sociale, une fête organisée pour Noël et la Chasse au trésor qui a connu un franc succès ", rappelle Etienne Mendy. " Cela met de la joie sur cette Dalle. C'est positif ! "

Désormais en lien avec la mairie, l'association fait remonter ses demandes. " La Ville est réactive et nous répond systématiquement. Cela va vraiment dans le bon sens ", se félicite Etienne Mendy.



La chasse au trésor organisée au mois de décembre a connu un franc succès.

Bientôt, la Dalle sera agrémentée de mobilier transitoire et de verdure afin de créer une circulation plus agréable. Un bon moyen de permettre à la population de se réapproprier l'espace et de refaire véritablement vivre la Dalle du Val Fourré.

« La Dalle sera agrémentée de mobilier transitoire et de verdure afin de créer une circulation plus agréable »



L'accès à la santé, une priorité à Mantes-la-Jolie

Le Centre Médico-Social Frédéric-Chopin situé dans le quartier du Val Fourré accueille tous les publics.

« Ce centre
facilite l'accès
aux soins »

Plus d'infos :

☎ 01 34 78 98 71

Situé 1 rue Frédéric-Chopin à Mantès-la-Jolie, le Centre Médico-Social Frédéric-Chopin a pour mission de promouvoir la prévention et l'éducation pour la santé, de faciliter l'accès aux soins et de renforcer le partenariat local sur les questions de santé.

Un vaste programme est mis en œuvre pour promouvoir la santé notamment dans les secteurs de la prévention, de la médiation sociale et familiale, de l'éducation, de l'accès aux droits mais aussi du développement social local. Ainsi, nous répondons à la définition de l'OMS selon laquelle la santé est un état de complet

bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Différentes thématiques sont traitées en fonction des problématiques majeures identifiées par un diagnostic local de santé : maladies chroniques (diabète, cancers, surpoids), hygiène bucco-dentaire, la prévention de la perte d'autonomie des seniors, promotion de la santé mentale en développant, par exemple, la prévention des conduites à risque chez les jeunes ou l'accès à des formations PSC1 (premiers secours).

Le **Point accueil écoute jeunes** reçoit les 11-25 ans sur rendez-vous : écoute, soutien, information, orientation par des psychologues à destination des ados et de leurs familles, le tout de manière anonyme, confidentiel et gratuit.

☎ 06 43 55 11 08 ou 0134 78 98 71

Les enfants scolarisés sur la Ville ont aussi leur **Centre médico-scolaire**. Il permet l'accueil des familles (téléphonique et physique sur rendez-vous), la scolarisation des élèves à besoins particuliers (handicap, maladies chroniques, troubles de l'apprentissage, etc.). Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Prise de rendez-vous :

☎ 01 34 78 98 76

Enfin, la **Permanence vaccinale de Mantès-la-Jolie** par le département de Santé publique du centre hospitalier de Meulan - Les Mureaux accueille gratuitement, uniquement sur rendez-vous, les mercredis pour les vaccinations obligatoires, les vendredis pour les BCG.

☎ 01 30 22 42 36

Mantes sous son manteau de neige

Le 24 janvier dernier, la Ville s'est réveillée sous une fine couche de neige. Assez pour magnifier le paysage et faire ressortir les splendeurs de Mantès-la-Jolie.



Trail de la Galette et Paris-Versailles-Mantès à la marche

Bravo aux 500 coureurs qui ont parcouru les 12km de trail et aux 4434 marcheurs qui ont bravé le froid dans la joie et la bonne humeur ! Merci aux organisateurs pour ces beaux moments.



Collégiale Light Show

Vous étiez des milliers à venir assister au Collégiale Light Show, le 20 janvier dernier, le concours de pupitreurs lumière organisé en partenariat avec l'association CQLP dans le cadre de Lueurs de Mantes. Un moment de partage qui a révélé, s'il le fallait encore, la beauté de la Collégiale.

Une large partie de l'équipe du CCAS
autour de son directeur, Cyril Somaggio.



SOCIAL

Nouveau CCAS : un an au service de l'ac sociale du territoire

Il y a un an, le nouveau Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), désormais installé à l'Agora, prenait un nouvel envol.

Le mois de janvier 2023 avait marqué l'agrandissement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le rattachement d'un Point Justice, et des pôles accueil, seniors, Information et prévention santé, coordination linguistique et d'une intervenante sociale au commissariat.

La Ville, sous l'impulsion du Maire, Raphaël Cagnet et de son adjoint aux Affaires Sociales, Ibrahima Diop (lire par ailleurs) avait la ferme intention de faire de ce nouveau CCAS " un espace à la hauteur des habitants "

Alors un an après, où en sommes-nous ? D'abord, qui dit réorganisation, dit souvent " travaux ". Ainsi des travaux d'aménagement ont été réalisés, et la signalétique va très prochainement être renforcée afin de permettre un meilleur repérage. " Nous souhaitons développer un système de tickets afin d'améliorer encore l'accueil ", explique Cyril Somaggio, le directeur du CCAS.

Les équipes ont également été étoffées et les personnels sont montés en compétences. Le programme des animations a également été retravaillé. " Deux travailleurs sociaux diplômés sont venus renforcer le pôle accueil. Ils sont trois désormais, ce qui

permet une meilleure orientation des publics ", poursuit le directeur, Cyril Somaggio.

Cette réorganisation, couplée à la volonté de tout faire pour mieux orienter les publics conduit à des améliorations notoires : " La domiciliation ici, à l'Agora, a explosé. Près de 300 personnes reçoivent aujourd'hui leur courrier ici, soit une augmentation de 137 % entre 2022 et 2023, ce qui est énorme. "

L'objectif est également de lutter contre le non-recours. " Bon nombre de gens ne se saisissent pas des aides existantes, non pas qu'ils ne le souhaitent pas, mais parce que tout simplement, ils ne savent pas. Notre

« Le renforcement des liens avec les partenaires est primordial »



Raphaël Cognet, Maire de Mantes-la-Jolie lors de la réunion partenariale du C.C.A.S.

ction

mission, c'est de les orienter, par exemple, sur les aides aux familles en matière d'énergie en complément de l'allocation énergie que le CCAS verse aux ménages les plus en difficultés."

Le Point Justice, pôle important du CCAS a vu également du sang neuf le rejoindre. " Nous allons recruter trois accompagnateurs aux démarches. Nous passerons ainsi d'un seul agent à 4. Notre objectif est de poursuivre le développement de l'accompagnement que nous fournissons dans les dossiers juridiques, mais aussi la rédaction de dossiers administratifs pour favoriser l'accès aux droits ", explique Cyril Somaggio.

Avec l'émergence d'un véritable travail transversal au sein du CCAS, l'ouverture vers l'extérieur et le renforcement des liens avec les partenaires est devenu un des

grands marqueurs de l'année. " Le CCAS se pose comme le chef d'orchestre de l'action sociale du territoire. Le 12 octobre dernier, une grande réunion a rassemblé une centaine de partenaires. Des réunions thématiques vont être programmées en association avec les différents acteurs. Elles auront lieu plus régulièrement en 2024 ", assure le directeur.

Car faire se rencontrer les travailleurs sociaux, les associations caritatives et les bailleurs de la Ville est capital. " Mieux nous travaillons avec les partenaires dans le temps, plus nous renforçons nos relations, créons du lien entre tous les intervenants et pouvons ainsi réaliser ensemble des actions encore plus efficaces pour les habitants qui en ont besoin ", explique Cyril Somaggio.

AGORA

Centre Communal d'Action Sociale

📍 254, boulevard du Maréchal Juin

Lundi, mardi, mercredi :
9h à 12h30 & 13h30 à 17h.
Vendredi : 9h à 12h &
13h30 à 16h30.
Fermeture le jeudi.

☎ 01 30 94 02 02

Ibrahima Diop

« Nous avons
une mission capitale
avec les personnes
sans domicile fixe »



« D'où aussi
l'importance
de développer
l'économie
sociale et
solidaire. »

Contact :

✉ idiop@manteslajolie.fr

Ibrahima Diop vous êtes l' élu en charge de l'Action sociale. Quel regard portez-vous sur cette nouvelle version du CCAS ?

Je suis content de constater que le CCAS aujourd'hui est beaucoup plus important en termes de moyens et de missions qu'il n'a jamais été durant les 20 dernières années.

Le travail mené porte donc ses fruits ?

Je suis l'adjoint en charge des Affaires sociales, certes, mais d'autres adjoints portent aussi l'action sociale au travers de leurs délégations : je pense à Nadine Wadoux avec les Seniors, à Albert Persil et Marie-Claude Berthelot à la Santé ou encore à Emmanuella Doraz aux Droits des Femmes. C'est la première fois qu'autant d'élus travaillent dans la même direction. Raphaël Cognet, le Maire, a su insuffler quelque chose de nouveau. C'est très encourageant pour l'avenir.

Nous n'en sommes qu'au début. Quel sont les chantiers importants à mener selon vous ?

Nous avons une mission capitale à mener avec les personnes sans domicile fixe. Nous devons réussir à faire travailler ensemble

les associations comme Déclic, et les associations caritatives. Lorsque je suis arrivé il y a deux ans, la coordination pour les SDF avait besoin d'être redynamisée. Depuis, nous essayons, via le CCAS de relancer la domiciliation, l'aide alimentaire avec, aussi, les communes environnantes. Notre objectif final doit être de réussir à proposer des places d'hébergement.

L'aide apportée aux SDF doit-elle être globale ou individuelle ?

Plus nous nouerons des partenariats solides, plus nous pourrons apporter un accompagnement au cas par cas. Car chaque histoire est différente. D'où aussi l'importance de développer l'économie sociale et solidaire. Nous avons besoin d'encourager les structures à s'implanter afin de trouver rapidement des solutions pour toutes ces personnes qui vivent dehors.



600 bénéficiaires inscrits aux Restos du Cœur

Les Restos du Cœur sont la parfaite illustration du partenariat lié avec le Centre Communal d'Action Sociale. Subventionnés à hauteur de 15 000 euros par la Ville, les Restos, installés au sous-sol de l'Agora sont au cœur de la campagne d'hiver. Elle s'achèvera juste après la grande collecte prévue les 1-2 et 3 mars. « Pour l'instant, nous en sommes à 600 bénéficiaires. Ils étaient 900 l'an passé », explique Hélène Lacaille, la présidente de l'antenne de Mantes-la-Jolie.



« À Mantes, 200 tonnes de denrées distribuées par an »

L'antenne de Mantes propose aux bénéficiaires une collecte alimentaire 4 jours par semaine (une dotation pour une semaine par bénéficiaire, ndlr), mais également un vestiaire avec des vêtements et une possibilité d'obtenir des produits pour les enfants en bas-âge (couches, lait infantile, petits-pots) au sein du pôle mère-enfant.

Une douzaine de bénévoles occupent des postes à responsabilités. Ce sont également une soixantaine de personnes qui se relaient sur les jours de collecte pour faire tourner l'association, comme "une seconde famille". Longtemps en manque de bénévoles, l'association cari-

tative qui célèbre cette année ses 35 ans connaît un léger mieux. Avec ses 26 antennes disséminées partout dans les Yvelines, l'organisation du réapprovisionnement se doit d'être quasi militaire. "Toutes les semaines, le dépôt des Clayes-sous-Bois nous fait une proposition de stock. Ensuite, nous passons notre commande et notre chauffeur va récupérer les denrées", détaille Hélène Lacaille.

200 tonnes de denrées par an sont ainsi commandées par l'antenne de Mantes. "Nous passons entre 5 et 8 000 € de commande par semaine", rappelle la présidente. Une gestion qui demande une précision de métronome, "exacte-

ment comme dans une entreprise". Seul manque aujourd'hui : "Le lait que nous avons du mal à obtenir en quantité suffisante, et la pénurie d'œufs..." La volonté et la bonne humeur affichées par les bénévoles les jours de collecte est en tout cas communicative et contribue à redonner, l'espace d'un instant, le sourire aux bénéficiaires.

Agora (à l'arrière du bâtiment)

📍 254, bd Maréchal Juin

Distribution alimentaire :

Lundi de 13h à 17h | Mardi de 13h à 17h

Jeudi de 13h à 17h | Vendredi de 13h à 17h

☎ 01 34 76 80 07

Subventions aux associations : une enveloppe stable en 2024

Les subventions aux associations sont traditionnellement annoncées au début du mois de février. Cette année encore, ce sont plus de 2 millions d'euros qui sont attribués.



" Cette simplification était une véritable volonté et en même temps, elle était absolument nécessaire. Aujourd'hui, pour chaque demande de subvention formulée, nous menons une étude approfondie, et toutes les associations subventionnées signent une charte qui les engage ", explique Olivier Barbier, l'adjoint au maire en charge de la Vie associative et à la Démocratie participative.

Cette charte oblige les associations à un certain nombre de principes : respect du délai de dépôt du dossier, de la vie démocratique de l'association, du respect des valeurs républicaines, de la cohérence et de la viabilité du projet association ou inter-associatif, de l'impact de l'association sur la vie locale ou dans l'intérêt général. *" Etre subventionné par la Ville donne un certain nombre de droits, mais aussi des devoirs ",* précise Olivier Barbier.

" Nous avons un tissu associatif très important à Mantes-la-Jolie. Grâce à un meilleur accompagnement par les services de la Ville, nous subventionnons aujourd'hui 30 % d'associations en plus ", déclare Raphaël Cagnet, le Maire.

**« L'enveloppe
des subventions
aux associations
reste stable »**

Le conseil municipal du 5 février a entériné les subventions aux associations de la Ville. Cette année encore et malgré l'inflation, pas question pour l'équipe municipale de réduire ces subventions, essentielles à la survie du tissu associatif Mantais.

L'internalisation de certains services (médiation, culture, etc.) permet un ac-

compagnement de plus d'associations avec une enveloppe qui demeure stable.

À Mantes-la-Jolie, les demandes de subventions sont désormais simplifiées avec une campagne unique. Le nouveau format de demande est basé sur l'année civile. Les associations ont pu faire leurs demandes entre le 4 septembre et le 6 novembre 2023.

Contact :

✉ contactassociations@manteslajolie.fr

3

salles
Snoezelen
seront
aménagées

PETITE ENFANCE

Une crèche à la pointe en entrée de ville

La crèche Pirouette proposera 26 berceaux supplémentaires dans son futur nouvel écrin, portant à 56 le nombre total de places.

Cette fois-ci, ça y est ! La crèche Pirouette, actuellement installée rue Porte aux Saints dans le Centre Hélène-Touvay déménagera prochainement boulevard du Midi, en pied de l'immeuble des Résidences Yvelines-Essonne. Cette crèche, entièrement gérée par la Ville accueillera 22 professionnels et proposera une amplitude horaire plus large, allant de 7h à 19h.

" Elle sera plus grande, plus fonctionnelle et sa superficie sera multipliée par trois ", se réjouit Nicole Konki, adjointe au Maire en charge de l'Éducation, des Affaires scolaires, de la Cité Éducative et de la Petite enfance.

Elle proposera en effet 26 berceaux supplémentaires, portant à 56 le nombre total de places. Les enfants seront regroupés en 4 sections de 14 enfants en âges mélangés – bébés, moyens et grands. Une spécificité Mantaïse : " Dans notre Ville, toutes les crèches mélangent les enfants. Nous avons fait ce choix car toutes les études montrent que cela est bénéfique pour le développement des enfants. Ainsi, les grands s'occupent des plus petits ce qui les responsabilise, et les petits agissent par mimétisme en copiant les plus grands, ce qui les tire vers le haut ", poursuit Nicole Konki.

Trois salles Snoezelen seront également aménagées dans cette crèche. Ces salles multi-sensorielles permettent, notamment de canaliser les émotions des enfants. Destinées initialement aux enfants diagnostiqués autistes, ces salles permettent aussi de concevoir de nouvelles activités pour les tout-petits : massages, couvertures lestées, etc.

Démarrés en tout début de mois, les travaux, d'un montant total d'1,5 millions d'euros devrait se terminer à la fin de cette année.

Crèche Pirouette

📍 34, rue Porte aux Saints à Mantes-la-Jolie ☎ 01 34 78 97 83

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

« La crèche sera plus grande, plus fonctionnelle et sa superficie sera multipliée par trois »

SÉCURITÉ

Un Plan Stratégique complet pour la Sécurité

La lutte contre la délinquance et la prévention de la récidive sont au cœur des priorités de l'année 2024. Un plan, élaboré autour de cinq objectifs stratégiques, propose une gamme complète d'actions visant à assurer la sécurité des Mantais et à prévenir la délinquance sous toutes ses formes.

Objectifs stratégiques : un aperçu

1. Prévention de la Délinquance et de la Récidive :

Agir de manière précoce et approfondie dans la prévention primaire en ciblant particulièrement les jeunes de moins de douze ans. L'objectif est de prévenir les formes émergentes de délinquance et d'accompagner individuellement les mineurs exposés.

2. Protection des Personnes Vulnérables :

Protection et accompagnement des personnes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les personnes isolées victimes de violences. Cela implique le repérage et l'accompagnement des victimes, ainsi que des actions ciblées envers les auteurs pour réduire le risque de récidive.

3. Tranquillité Publique et Implication Citoyenne :

Réduction de la délinquance dans l'espace public, l'habitat et les transports, en mobilisant les ressources humaines, techniques et en impliquant activement la population et toutes les institutions, les bailleurs, les transporteurs, les établissements scolaires, etc.

4. Prévention de la Radicalisation :

Dans un contexte particulièrement sensible à la radicalisation, sensibilisation et formation des personnels municipaux et des partenaires locaux pour reconnaître les signaux faibles de radicalisation et maintenir une vigilance constante.

5. Réflexion à l'échelle du bassin de vie :

Reconnaissant que la délinquance ne se limite pas aux frontières administratives, ce plan cherche à établir des liens solides avec les communes voisines, renforçant ainsi la coopération pour faire face à une délinquance en constante évolution.

Le plan d'actions : des mesures concrètes

Le plan d'actions, décliné en quatre axes, énonce une série de mesures concrètes pour atteindre les objectifs fixés. Parmi celles-ci, citons le développement de la prévention sur les dangers liés aux nouvelles technologies, la consolidation des dispositifs de prévention contre les violences intrafamiliales, la mise en place d'une police municipale de proximité, et l'élaboration de schémas de tranquillité publique.

Un travail partenarial

Ce plan stratégique ambitieux, avec ses objectifs clairs et ses actions détaillées, promet d'apporter des changements significatifs dans la lutte contre la délinquance et la prévention de la récidive dans la région. En rupture avec l'inertie d'une époque, cette stratégie a été travaillée avec la procureure de la République, la Préfecture des Yvelines, le Département, etc. Tous réunis pour lutter efficacement et concrètement pour la tranquillité publique.

Places du cœur

la deuxième phase des travaux lancée

Après la Place Saint-Maclou, c'est désormais au tour de la Place du Marché au Blé d'entrer dans sa phase de transformation.

« Coût total du réaménagement des Places du Cœur : 2 200 000 M€ »



Vous êtes nombreux à vous être rendus sur le chantier de fouilles archéologiques de la Place Saint-Maclou, lors de la Médiévale de Mantes au mois de novembre dernier. Alors que la Ville travaille sur la valorisation des nombreux vestiges du Moyen Âge (5^e-15^e siècles) et de l'Époque moderne (16^e et 18^e siècles) retrouvés par l'INRAP, voici que la deuxième phase des travaux va commencer.

Des fouilles archéologiques vont donc dorénavant débiter sur la place du Marché au Blé. Comme pour la place Saint-Maclou, la Ville met tout en œuvre pour minimiser les désagréments causés aux riverains, aux commerçants ainsi qu'aux habitants de la Ville. Néanmoins et comme ce fut le cas pour la place Saint-Maclou, la place du Marché au Blé ne sera jamais totalement fermée et l'ensemble des commerces sera toujours accessible aux clients et aux livraisons.

7 mois de travaux suivront cette phase de sondage du sol, pour donner naissance à un espace totalement repensé par les Ateliers Lion, architectes, urbanistes et paysagistes, qui ont été désignés maîtres d'œuvre du projet, projet qui a reçu une très large approbation de la part des habitants et des commerçants.

Conformément aux attentes formulées lors de ces concertations, le futur aménagement de la place proposera une circulation beaucoup plus apaisée, davantage végétalisée pour verdir les 2 500 m² de pavés et de bitume imperméable. 33 arbres seront replantés soit 14 arbres supplémentaires. En complément, plus de 1 500 nouveaux plants (fleurs, graminées, etc.) seront ajoutés pour diversifier la végétation et ce, conformément aux engagements de campagne du Maire, Raphaël Cognet. Comme pour sa voisine la place Saint-Maclou, les réseaux

techniques, complètement hors d'âge (eau et électricité notamment) sont en cours de remplacement pour la sécurité de tous, la salubrité et la mise en conformité.

[manteslajolie.fr](https://www.manteslajolie.fr)

La Ville subventionnée

La sous-direction de l'archéologie du ministère de la Culture vient d'attribuer une subvention d'une valeur de 502 285 €, instruite au titre du Fonds national de l'archéologie préventive concernant la requalification de la place Saint-Maclou et de la rue des Marmousets. Cette subvention équivaut à 40 % du montant total des fouilles (1 255 712 €). L'État et la Région Île-de-France restent présents à nos côtés et soutiennent les grands projets de la Ville.



Amadou Sall

le sport comme étendard

Après 42 ans en tant qu'agent de la Ville, Amadou Sall part en retraite. Rencontre avec celui qui a accompagné, au sein de l'ASM Basket, des centaines de jeunes sur le chemin de la vie.



« Je suis fier d'avoir servi Mantes-la-Jolie, ses habitants et le sport »

Au moment de partir en retraite après 42 années de bons et loyaux services à la Ville de Mantes-la-Jolie, cet agent responsable des gardiens au sein de la Direction des Sports se dit fier. " Fier d'avoir servi Mantes-la-Jolie, ses habitants et le sport. " Le sport n'a jamais quitté sa vie. C'est d'ailleurs par le sport qu'il est arrivé de son Sénégal natal en 1980. " J'étais basketteur, et mon ambition était de faire carrière. J'ai atterri dans les Vosges où j'ai passé une saison en senior. Mais je me sentais perdu là-bas car je n'avais rien ni personne à qui me raccrocher. Un oncle et des cousins vivaient à Mantes-la-Jolie, et c'est comme ça que je suis arrivé ici. " Très vite, il ressent un véritable coup de foudre pour cette ville. " J'y trouvais de la famille, la ville me plaisait et il n'y faisait pas froid comme dans les Vosges ", se souvient-il dans un sourire. Il rejoint les rangs de l'ASM Basket pour y jouer. Mais blessé au genou, sa carrière connaît un coup d'arrêt, avant même de pouvoir jouer au plus haut niveau comme il en rêvait.

Qu'à cela ne tienne, il passe ses diplômes pour devenir entraîneur et se met à encadrer les jeunes à l'ASM ainsi qu'à l'école municipale des sports. " J'ai rencontré des dirigeants francs et honnêtes qui m'ont pris sous leur

aile et j'ai pu transmettre mon savoir à des centaines de jeunes Mantais. " Amadou Sall se considère plus comme un éducateur qu'un entraîneur. " Il n'y a pas que la partie sportive à prendre en compte. Nous sommes aussi là pour transmettre les savoirs de la vie aux plus jeunes, pour compléter l'éducation des enfants ", confie-t-il avec humilité. Ces jeunes qu'il a tenu par la main durant de nombreuses années, et qu'il continue d'accompagner sur le terrain et en dehors lui ont rendu un vibrant hommage lors d'une fête célébrant son départ en retraite. " J'étais très surpris de les voir tous présents. Très ému aussi. C'était, je crois l'un des plus beaux jours de ma vie. "

À présent, le jeune retraité décompresses. " Mon épouse travaille encore en tant qu'agent social aux Garennes. Elle n'est pas encore à la retraite. Mon dernier fils suit encore des études. J'ai quelques projets au pays, mais je ne peux pas quitter ma ville de Mantes-la-Jolie. " Celui qui a connu et travaillé sous 5 maires différents a réussi à relever le défi personnel qu'il s'était lancé : " Changer l'image de la Ville par le sport et réussir à intégrer les jeunes. Ici j'ai rencontré des gens formidables qui m'ont beaucoup appris. J'aime vraiment cette ville de tout mon cœur. "





CULTURE

Le ciné-club du Chaplin surprend ses spectateurs

Le centre culturel Le Chaplin a relancé son ciné-club depuis 2021. Des séances à découvrir sans modération.

Le centre culturel Le Chaplin est un lieu dédié à l'éducation artistique et culturelle, à l'apprentissage du français et à la diffusion dans les domaines du cinéma, du spectacle vivant et des arts visuels. Implanté dans le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, Le Chaplin place la découverte et la transmission artistique au cœur de ses propositions : ateliers, rencontres, programmations thématiques... Le lieu accueille des artistes aussi bien émergents que confirmés, soutient les initiatives artistiques locales et accompagne les écoles et structures du champ social dans le développement de leurs projets culturels.

À son arrivée en 2021, Kevin Irzi souhaite à tout prix relancer le ciné-club. " Mais le ciné-club que j'ai construit est très éloigné de l'image qu'on peut avoir d'un ciné-club lambda. Ici, pas de carte d'adhérent, mais une séance de cinéma améliorée durant laquelle je diffuse aux

spectateurs un film de mon choix, sur lequel on peut discuter à la fin. "

Les films qu'il propose à la projection, Kevin Irzi les choisit un an à l'avance. " Mon objectif est toujours le même : surprendre les spectateurs avec des pépites méconnues en donnant la part belle aux cinéastes oubliés ", poursuit le programmateur passionné.

Loin de l'approche élitiste, " son " cinéma s'adresse au plus grand nombre. " Lorsque je propose un film, je mets un point d'honneur à avoir visionné tous les autres films du cinéaste. Parfois en fin de séance, je montre des éléments complémentaires, de vieilles affiches, des extraits d'autres films et nous prenons le temps de discuter et d'analyser la séance que nous venons de voir. "

Si vous décidez de franchir les portes du Chaplin pour assister à une séance du ciné-club, attendez-vous donc à voir un

film d'un cinéaste indépendant, en version originale si c'est un film en langue étrangère. " Je ne limite pas mes recherches et propose des films de toute la planète. Celui du mois de février est australien. " Avec Pique-nique à Hanging Road du très célèbre Peter Weir (The Truman Show, Le Cercle des Poètes Disparus, Le Témoin, entre autres), Le Chaplin, dirigé par Nawel Ouafi, espère attirer un nouveau public.

« Nous donnons la part belle aux cinéastes oubliés »

Centre Culturel Le Chaplin

📍 Place Mendès-France

☎ 01 30 63 78 00

Ciné-club : tous les 8 du mois à 20h.

Tarifs : 6€ | Réduit : 4,50€

Groupe de 6 personnes : 3€



CULTURE

Gratuité : le boum des médiathèques

Promesse de l'équipe municipale, le passage à la gratuité des médiathèques Duhamel et Aragon leur ont fait faire un véritable bond en avant. En 2023 les deux médiathèques de Mantes-la-Jolie ont comptabilisé 4 000 inscrits contre 2 710 en 2022, soit une augmentation de 47% du nombre d'inscrits en un an. Dans le même temps, 120 000 prêts de documents ont été enregistrés en 2023, soit une augmentation de 11% par rapport aux transactions enregistrées en 2022.

Malgré ce succès, certains clichés continuent à avoir la dent dure. Elitistes les clubs de lecture ? Comment casser ce code ? Comment faire comprendre aux amateurs de lecture que venir partager avec d'autres lecteurs le bonheur d'avoir lu tel ou tel livre – Manga, roman, poèmes, articles de presse – n'est rien d'autre qu'un moment de simplicité absolue ?

La Médiathèque Louis-Aragon s'accroche et relance le club des lecteurs amateurs. " Venir dire aux autres " voici pourquoi j'ai aimé ce livre " n'a rien d'élitiste. Il n'y a que du positif à retirer de ces échanges ", confie-t-on du côté de la Direction de la Culture. C'est un lecteur assidu qui a souhaité voir le club des lecteurs reprendre du service. " Ce rassemblement est accessible à partir de 14 ans et sans limite d'âge. " Le premier rendez-vous a eu lieu le 8 décembre. Le second est prévu le 7 février de 18h à 20h. Ainsi ces lecteurs amateurs se retrouveront ensuite tous les mois, en alternance le mercredi et le vendredi.

Dans les semaines à venir, les événements vont être nombreux dans vos médiathèques :

Le Printemps des Poètes, du 9 au 25 mars prochain qui célébrera cette année, la grâce. Cette manifestation invite tous les ans à la célébration des vers, de la prose et de l'imaginaire, au pas de côté pour repenser la manière de voir et de vivre le monde.

*** Samedis 9 et 30 mars, de 10h à 12h : jeux poétiques avec la poétesse Élisabeth Robin.**

La Semaine Nationale de la Petite Enfance, du 16 au 23 mars. Au cours de cette semaine thématique, les professionnels de la petite enfance feront en sorte d'éveiller les tout-petits à la culture et à l'art. L'occasion de mener des actions de sensibilisation, ou de mettre à disposition des ouvrages spécialisés à destination des parents pour les accompagner dans leur rôle.

*** Samedi 16 mars, de 11h à 12h et de 16h à 17h : spectacle Les p'tites bêtes par la conteuse Christèle Pimenta.**

CULTURE PATRIMOINE

JUSQU'AU**18 MARS 2024**

Jusqu'au 18 mars 2024

Exposition « Objectif Mantes – Photographies de 1888 à 1945 »

Musée de l'Hôtel-Dieu

☎ 01 34 78 86 60

✉ manteslajolie.fr

DIM. 4 FÉVRIER**ET 3 MARS**

Visite libre du musée

14h > 18h | Musée de

l'Hôtel-Dieu | Gratuit

Tout public

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@

manteslajolie.fr

**DIM. 4 FÉVRIER****ET 3 MARS**

Visite guidée

de l'exposition temporaire

« Objectif Mantes »

15h > 16h | Musée

de l'Hôtel-Dieu | Payant

sur inscription

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@

manteslajolie.fr

JEU. 8 FÉVRIER

Les Jeudis du Patrimoine

Conférence & dédicace :

L'incendiaire de Notre-Dame

19h > 20h30 | Pavillon

Duhamel | Gratuit sur

inscription | Tout public

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@

manteslajolie.fr

10 JANVIER**> 30 MARS**

Atelier « Carnivals »

Centre municipal d'arts

Abel-Lauvray | Tout public |

Payant sur inscription

☎ 01 34 77 30 13

✉ fdebesson@

manteslajolie.fr

13 > 16 FÉVRIER

Stage artistique

Centre municipal d'arts
Abel-Lauvray | Tout public
Payant sur inscription

☎ 01 34 77 30 13

✉ elemoine@manteslajolie.fr

SAMEDI 17 FÉVRIER

Atelier « Découverte du cyanotype »

14h30 > 16h | Musée de l'Hôtel-Dieu | Payant sur inscription | Dès 6 ans

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@manteslajolie.fr

Tout public

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@manteslajolie.fr



VEN. 1^{ER} MARS

Concert : Mike & Riké de Sinsemilia

20h30 (ouverture des portes et apéro dès 19h30)
Espace Brassens | Payant sur réservation | Tout public

☎ 06 42 76 51 19

✉ billetterie.leb@manteslajolie.fr

17h30 Rencontre avec les artistes | Médiathèque G.-Duhamel | Gratuit sur inscription

☎ 01 34 78 81 01

DIM. 4 FÉVRIER

Le Bourgeois gentilhomme - Théâtre

16h > 17h30 (ouverture des portes et apéro dès 15h)
Espace Brassens | Gratuit
Tout public dès 8 ans

☎ 06 42 76 51 19

✉ billetterie.leb@manteslajolie.fr

7, 8 & 9 FÉVRIER

Repas festif des seniors

☎ 01 34 78 97 99

✉ serviceseniors@manteslajolie.fr

VEN. 9 FÉVRIER

C'est quoi ton blaze ? Soirée découverte de groupes locaux

20h30 (ouverture des portes et apéro dès 19h30)
Espace Brassens | Payant sur réservation | Tout public

☎ 06 42 76 51 19

✉ billetterie.leb@manteslajolie.fr

SAM. 10 FÉVRIER

Drones Light Show

19h | Quai des Cordeliers & rue Nationale depuis le pont | Gratuit
Tout public

MER. 14 FÉVRIER

Joyeuse Saint-Valentin

Distribution de fleurs par les commerçants du marché du centre-ville
Gratuit | Tout public

SAM. 24 FÉVRIER

West Motors Night

Dès 11h | Parc des Expositions Michel-Sevin



VEN. 8 MARS

Concert : Rémy 1^{ère} partie : Shadow Sumo

20h30 (ouverture des portes et apéro dès 19h30)

Espace Brassens
Payant sur réservation
Tout public dès 14 ans

☎ 06 42 76 51 19

✉ billetterie.leb@manteslajolie.fr

17h30 Rencontre avec l'artiste | Médiathèque L.-Aragon | Gratuit sur inscription

☎ 01 34 78 99 88

VEN. 15 MARS

Théâtre & humour : Thé sur la banquise

20h30 (ouverture des portes et apéro dès 19h30)
Espace Brassens | Payant sur réservation | Tout public dès 7 ans

☎ 06 42 76 51 19

✉ billetterie.leb@manteslajolie.fr

POLITIQUE
SANTÉ

LUN. 5 FÉVRIER

Conseil municipal

19h | Hôtel de Ville
Salle du Conseil

MER. 7 FÉVRIER & 6 MARS

Permanence vaccinale

10h > 12h | Centre médico-social Frédéric-Chopin
Gratuit | Uniquement sur RDV
☎ 01 30 22 42 36
📶 Doctolib.fr

MER. 21 FÉVRIER

Permanence vaccinale

14h > 16h30 | Centre médico-social Frédéric-Chopin
Gratuit | Uniquement sur RDV
☎ 01 30 22 42 36
📶 Doctolib.fr

12 > 23 FÉVRIER

J'apprends à nager : Cours de natation

Enfants de 6 à 11 ans de classe élémentaire inscrits en accueils de loisirs | Gratuit sur inscription en mairie
☎ 01 34 78 81 46

12 > 24 FÉVRIER

Révisions scolaire

10h > 17h | Agora
Sur inscription

MER. 7 FÉVRIER

Passage du Bureau Mobile de l'Étincelle (Violences faites aux femmes)

10h > 12h | Hôpital François Quesnay | Sans RDV
Anonyme | Gratuit

SPORT

SAM. 2 MARS

Inauguration du Complexe Sportif Haby Niaré

11h > 17h | Centre commercial Mantes 2
Gratuit | Ouvert à tous



MER. 21 FÉVRIER

Atelier « Redore ton blason »

14h30 > 16h | Musée de l'Hôtel-Dieu | Payant sur inscription | Dès 6 ans

☎ 01 34 78 86 60

✉ reservation.patour@manteslajolie.fr

JUSQU'AU

10 FÉVRIER

Lueurs de Mantes –

Parcours d'arts lumineux

Jeudi, vendredi et samedi
De la tombée de la nuit à 22h | Centre-ville
Gratuit | Tout public

VEN. 2 FÉVRIER

Jam Session – Scène ouverte musicale

20h30 (ouverture des portes et apéro dès 19h30)
Espace Brassens | Gratuit
Tout public

☎ 06 42 76 51 19

✉ billetterie.leb@manteslajolie.fr

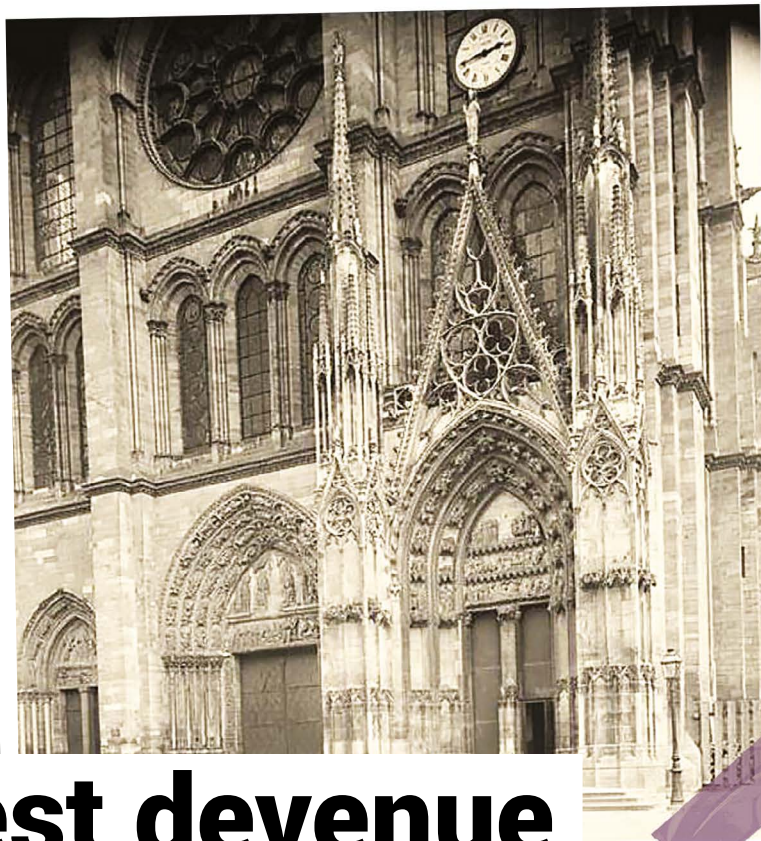
SAM. 3 FÉVRIER

À Corps dansés - Danse

18h30 | 19h30 | 20h30
Musée de l'Hôtel-Dieu
Gratuit sur inscription



ARCHIVES



Qu'est devenue l'horloge de la Collégiale ?

Mais alors où est donc passée cette horloge ?

Et bien... dans la Collégiale !
" Elle est accessible depuis la galerie intérieure du deuxième étage et posée sur un parquet de grosses poutres. La pièce qui accueille la pendule a, semble-t-il, été fermée par un mur intérieur et un plafond au moment de la restauration par Alphonse Durand entre 1851 et 1855. C'est en tout cas ce que laisse supposer de nombreuses inscriptions ", explique Philippe Saint-Sever, horloger passionné en retraite qui s'est penché sur le sujet.

Qui se souvient de l'horloge située jadis sur la façade occidentale de la Collégiale, au 2^e étage, au-dessus de la porte des Echevins ? Aujourd'hui, lorsque l'on observe la façade à cet endroit, le cadran a bien sûr disparu. Seules deux cloches suspendues sur une barre de fer horizontale subsistent.

Mais alors qu'est donc devenue cette horloge ? Selon les lithographies, puis photographies retrouvées ici ou là, il semblerait que l'horloge ait commencé à être transformée à partir de 1850. D'abord intégrée dans un coffrage, ce dernier aurait disparu, laissant place à un cadran rond intégré à la structure. Ce n'est que vers 1980 que le cadran aurait totalement disparu. D'une mécanique de type horizontale, l'horloge de Mantes bénéficie de trois trains de rouages et un balancier d'un mètre battait la seconde.

Un passionné d'horlogerie ancienne a retrouvé au sein de la Collégiale, le mécanisme de l'ancienne horloge qui ornait la façade de l'édifice.

Phillipe Saint-Sever qui s'est penché sur le mécanisme de cette horloge explique qu'il est *" difficile de définir exactement son origine car il y a plusieurs anachronismes mécaniques qui restent en suspens. "* Il émet l'hypothèse selon laquelle le mécanisme aurait pu être modifié à un moment, avec, peut-être, des éléments d'une première horloge qui auraient été réutilisés.

Selon Philippe Saint-Sever, cette horloge est réparable et la Ville recherche actuellement des possibilités de financement pour réhabiliter ce bel objet qui appartient à son patrimoine.

« Un balancier d'un mètre battait la seconde »

••• Tribunes libres

LA VILLE REVIT, LES COMMERÇANTS AUSSI !

" Magique ", " Absolument magnifique ", " Super show ", " Grandiose ", " Sublime ", " Éblouissant ", " c'est la 1^{ère} fois que l'on voit cela dans notre ville, il y en a eu pour tout le monde et pour tous les âges ", " quel moment magique, on en a pris plein les yeux, et notre Collégiale si belle... "

" Bravo M. le maire et toute l'équipe Municipale d'offrir des moments comme ceux-là à tous les Mantais, on en redemande ", " c'est tellement bon de voir Mantes-la-Jolie en fête " ...

Voici quelques commentaires parmi les centaines de messages que nous avons reçus ces derniers jours au sujet de Lueurs de Mantes et de son show sur la collégiale. La ville revit. Les commerçants aussi. De nouvelles enseignes ouvrent comme un traiteur bien connu qui s'installe. Cette nouvelle politique événementielle apporte de nouveaux consommateurs dans toute la ville : plus de 100 000 personnes en plus par rapport à 2022.

C'est en travaillant tous ensemble à l'attractivité de notre ville que nous ferons en sorte qu'elle retrouve son lustre d'antan.

Et tant pis pour les éternels professionnels de la critique. C'est la réalité qui leur donne tort !

Un Nouveau Cap pour Mantes-la-Jolie

200 000 EUROS DILAPIDÉS...

Une fois de plus, les deniers du contribuable sont utilisés sans discernement ! Dans le cadre de la restructuration des équipements sportifs au val fourré, sur un projet de plus de vingt millions d'euros, le maire a ouvert un concours d'architecte, obligatoire sur un montant de cette taille. Las, en décembre dernier, lors du conseil municipal, nous apprenions que le concours n'avait pu aller à son terme et que la ville devait revoir sa copie. La raison ? Elle est simple, le terrain appartient ... au département qui lui prévoit finalement une autre destination ! Une vengeance

peut-être ? Des explications ? En un temps où la mairie et le département marchaient main dans la main, un accord verbal aurait pourtant été donné mais rien n'a été signé et officialisé... Un petit arrangement entre anciens " amis ", qui va coûter 200 000 euros aux contribuables mantais. Somme due aux cabinets qui ont travaillé sur ce projet de concours qui ne verra pas le jour, là où initialement prévu ! Nous déplorons ces guéguerres entre collectivités, qui ne servent en rien les intérêts des habitants. Nous demandons un inventaire précis des

terrains appartenant à la commune afin de sécuriser les projets futurs et d'éviter tout nouveau gaspillage d'argent public. Le Printemps mantais vous présente ses vœux pour cette année 2024 et restera une opposition vigilante, critique et constructive.

**Rejoignez-nous : www.printemps-mantais.org
E-mail : contact@printemps-mantais.org**

CETTE TRIBUNE EST LA VÔTRE !

Comme chaque début de nouvelle année, après les vœux, les « bonnes résolutions » font leur entrée, et notre ville n'y échappe pas. Sous la houlette du maire, plusieurs changements ont été opérés, suscitant des réactions variées au sein de notre Ville. Cette tribune vous invite à partager vos opinions sur trois sujets clés : La reprise de la gestion de la propreté par la ville. Cette décision va entraîner un surcoût de 2 M€ par an. Aussi, est-il légitime de se demander si cette dépense supplémentaire va rendre notre ville plus propre.

Avez-vous remarqué un changement significatif depuis le 1^{er} janvier ? Partagez votre opinion sur l'état actuel de la propreté dans les rues et les espaces publics.

L'animation " Lueurs de Mantes ", Raisonnable ou Excessif ? Alors que bon nombre de Mantais, commerces et entreprises font face à des difficultés économiques, est-il vraiment pertinent de dépenser 1,3 M€ d'argent public dans cette animation ? Les subventions aux Associations. Le budget voté en décembre

prévoit une baisse de 300 000€ des dotations aux associations communales. Si vous connaissez des initiatives qui pourraient être touchées par cette baisse, partagez-les-nous et exprimez vos inquiétudes quant aux conséquences de cette réduction budgétaire sur le tissu associatif de notre ville. Envoyez-nous vos commentaires et participez activement à façonner l'avenir de notre ville.

**Groupe Mantes Unie pour l'avenir
contact@mantesuniepourlavenir.fr**

GABEGIE FINANCIÈRE INACCEPTABLE AU DÉTRIMENT DES HABITANTS !

Chers concitoyens, je me dois de vous alerter sur une situation préoccupante. Notre maire, malgré ses déclarations de fin d'abondance, a récemment pris la décision d'utiliser 800 000 euros pour un spectacle de lumière. Cette dépense extravagante est non seulement irresponsable, mais aussi insultante pour les familles qui luttent pour joindre les deux bouts. Ce spectacle de lumière, aussi impressionnant soit-il, aurait pu être l'occasion de trouver des solutions concrètes pour aider les habitants en difficulté. Chez Nouveau Mantes, nous pensons

autrement, nous aurions pu canaliser cette somme colossale vers des programmes d'aide, des incitations aux économies d'énergie ou encore des initiatives locales visant à améliorer l'efficacité énergétique des logements. Malheureusement, malgré les difficultés financières auxquelles certaines familles font face, le maire semble ignorer les priorités réelles de notre commune. Cette décision injuste nous prive d'opportunités précieuses pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Est-il juste, voire humainement acceptable,

de consacrer une telle somme d'argent à un spectacle éphémère et purement esthétique ? En ces temps de crise économique et sociale. Il est temps de rétablir la sagesse budgétaire et de prioriser les besoins réels de notre communauté. Chers concitoyens, nous ne resterons pas silencieux face à cette situation.

**Michael Bordg,
Nouveau Mantes**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RAPHAËL COGNET

RÉDACTEUR EN CHEF

CÉLINE EVAIN

RÉDACTION, PHOTOS,

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

CÉLINE EVAIN + MARIE-CÉCILE LECLERCQ + ILANA LEITE MACHADO +

AGATHE SANANIKONE + VANESSA CHAPELLE + MARJORIE MONGODIN

PHOTOGRAPHE

SEBASTIEN DAILLEUX

CONCEPTION

ALEXANDRE RENAULT + YANN BARAZER

IMPRESSION

IROPA

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

HÔTEL DE VILLE : 31, RUE GAMBETTA

BP 1600, 78201 MANTES-LA-JOLIE CEDEX

✉ communication@manteslajolie.fr

☎ 01 34 78 81 32

VOUS SOUHAITEZ RÉAGIR AUX ARTICLES DE MANTES-LA-JOLIE MAGAZINE ?

✉ communication@manteslajolie.fr





CONCERT



RÉMY

1^{ÈRE} PARTIE | SHADOW SUMO | BEATBOX

VEN. 8 MARS
20H30 | ESPACE BRASSENS
MANTES-LA-JOLIE



+ d'infos
06 42 76 51 19
billetterie.leb@manteslajolie.fr

